

# CONSERVATION DU PATRIMOINE

## FICHE DESCRIPTIVE

.\*.

REPERAGE DU SITE M120

version de 2006  
03 04 2012

## VALLEE DE LA MORGE

**le martinet a faux de monsieur de la Bayette (1700)**  
**martinet DE GALLE DE LA BAYETTE**  
**PAPPETERIE PIERRE TURILLION (1735 - )**  
**ou papeterie de Blancherie ou des Terreaux**  
**PAPETERIE MONTGOLFIER et RIBAN**  
**PAPETERIE FRACHON et Cie (la Société Frachon, Dugas et Crollard)**  
**PAPETERIE GUERIMAND et Cie**  
**GLACIERE DE VOIRON**

*le canal des usines (partie centrale qui recoupe la rue Montgolfier)*  
*canal de la papeterie Frachon (1850)*

*les Terreaux*  
**Coublevie puis Voiron**

A. SCHRAMBACH  
J. CAPOLINI C. DARNAULT .P. MOYNE M. PERRIN-TAILLAT E. VERDEL

30 pages 9 images

Afin de disposer d'une vue d'ensemble sur le *canal des moulins* consulter :

\*\* SCHRAMBACH A. (hydraulicien, archéologue industriel). *Vallée de la Morge. Le vieux canal des moulins à Voiron. Aspects industriels et hydrauliques.* 40 pages 28 figures 03 2012 Non édité.

\*\* SCHRAMBACH A. *Vallées du Voironnais et alentours. Les vieux canaux des moulins intra urbains.* 03 2012 59 pages 53 figures Non édité

### 1-SITUATION, ENVIRONNEMENT

Dans Voiron (et hors l'enceinte autrefois), cette usine était entre la façade sud de la cathédrale et la voie de chemin de fer et plus particulièrement dans la rue Montgolfier, coté Morge.

*Terreaux* : du latin médiéval TERRALIA synonyme de FOSSATA ex. *terralia ou fossata* (= terreaux ou fossés).

A Voiron et à Lyon, hors des murs de l'enceinte on creusait des fosses pour y déposer les ordures. Le lieu a pris le nom des constructions.

LF : Une illustre famille voironnaise d'adoption : Couvat-Duterrail (AHPPV n° 32 1997).

## 2-DONNEES HISTORIQUES

**dates :**

### **XIVe siècle**

1351 (ou 1356 ?) : martinet cité dans les comptes de châtelainie. Situé sur le *canal des moulins*, à la sortie des remparts, il pourrait être au même emplacement que la future papeterie de la Blancherie puis des Terreaux (Torrillon-Montgolfier - site M120) (d'après un courrier de J.P. Moyne adressé à L. Ferrière le 10 mars 2000)

### **XVIIe siècle**

1643 : Archives Départementales de l'Isère 4 E 582/1

Parcellaire de Coublevie de 1643

*“ Premier jardin au **Terraux** (donc au sud du bourg hors les murailles) confine les murs de la ville du levant, les **deschargières** (surverse ou déchargeoir) **des mollins** du vent, la rivière de Morge du couchant : 1/24<sup>e</sup> de sestérée. ... **du couchant la Morge avec le béal des martinets** ”*

### **XVIIIe siècle**

1700 : Archives communales de Voiron DD 1 (28 mars 1700)

*“ Vous payerez a François Perret charpentier d eVoiron la somme de 13 livres pour avoir fait le **pont de la fontaine** dudit Voiron qui est contre **le martinet a faux de monsieur de la Bayette.** ”*

première moitié du XVIIIe : les Rosset sont les maîtres papetiers (voir en 1739) des moulins à papier de Coublevie (toutefois les moulins de la Tivollère - M85 - et celui des Terreaux - M120 -, à Voiron, sont sur cette paroisse). La tante de Couvat-Duterrail est l'épouse de Rosset Alexandre. Or, à cette époque on ne pouvait devenir papetier qu'à l'unique condition d'être de famille papetière. (LF)

avant 1735 : *“les vieux martinets venus de Messieurs de Galle de La Bayette”* (cf texte ci après de 1739)

1735 : **En 1735 construction de la papeterie d'après V. Nadal** - (La fabrication du papier. La société des papeteries de Voiron et des gorges, F. Guérimand et Cie de Voiron - Histoire du travail. Etudes sur les grandes industries, les finances et l'agriculture. Industries du Dauphiné. Victor Nadal Paris 1882)

1737 : création d'un moulin à papier *aux Terreaux* (commune de Coublevie puis à partir de 1823, Voiron) 18/09/1737 : *“... Dame Françoise Sabine de Grolée ... épouse séparée quant aux Sieur de Messire Louis Estienne de Laubépine chevalier marquis de Verdevonne Dame des terres et seigneuries de viriville, voiron, beaurepaire, Chatonney Et autres Lieux, desire de faire assigner dans les delay et a la forme de lordonnance Pardevant nosseigneurs de la souveraine Cour de Parlement de Grenoble les sieurs Consuls et Communautés de voiron ... à la poursuite et dilligence de M<sup>e</sup> Jacques Ramus No<sup>r</sup>e Royal à voiron commissaire aux droits seigneuriaux .... acte de procuration du dixneufvieme aoust mil sept cent trente sept (19/08/1737) donant M<sup>e</sup> Dunet B Broust (?) no<sup>r</sup>es au Chatelet de Paris ... Que les neufvieme moy de l'année mil six-centr quatre vingts (xx/09/1680) un devant M<sup>e</sup> Morel notaire et commissaire noble alexandre Bayettes reconnu et déclare tenir et possede des la (?) censive et directe du Roy à cause de la seigneurie et*

*Chatelleunie de voiron, a savoir ... de la reconnaissance , un passage, riverage et cours deau situe en la Blancherie prez le bourd de voiron ... un martinet à assier, closterie, cie, et maison habitable, le tout etant aujourdhuy en maison habitable jardin escurie passage et papetterie nouvellement (construite ?) ayant pour confins lors de laditte reconnaissance les meurs ou vinglain du bourg de voiron un chemin entre deux du levant, pré du seigneur et dame de viriville du midy, la riviere de la Morge du couchent, passage et cie dud. seigneur de la Bayette du fief de la Commanderie de St Jean du septentrion... Lesquels bâtimens et ediffices sont aujourd'huy possedes tant par la communauté que par plusieurs particuliers, la part des d. sieurs consuls et communaute de voiron consiste en une escurie et grenier a foin, appartement servant de caserne pour les logements des troupes, avec un passage et jardin ... que la communaute à acquis de sieur Joseph Cotte marchand à voiron (?) d'une vente privée du vingt un novembre mil sept centre vingt sept (21/11/1727) au prix de la somme de deux mille luvres .. lesdits bâtimens jardin et passage aujourd'huy possédé par lad communauté au lieu et place du s<sup>r</sup> Joseph Cotte et yceluy au lieu des héritiers et ayants droits dud noble alexandre de Movard (?) sieur de la bayatte ayant pour nouveaux confins le pré de laditte Dame marquise de verdevonne du midy la Rivière de Morge du couchant, la papetterie jardin et passage des sieurs Pierre Turillion du septentrion .." (Archives de la Commune de Voiron, cote inconnue)*

1739 : Pierre Torillon, papetier : “ *Le suppliant s’est nouvellement estably hors et près le bourg de Voyron sur le territoire de la paroisse de Coublevie apellé **les Terraux** dans un artifice desnommé les vieux martinets venus de Messieurs de Galle de La Bayette ou le suppliant a fait ediffier depuis une année (en fait en 1737 ... il est nouvellement établi ; construit en 1735 d'après V. Nadal)) des moulins a papier dont les appartenances et les dependances ne sont separés des murs de clôture du bourg que par un chemin public qui regne le long desdits Terraux pour aller a l’église de Saint Pierre de Sermorens. ” (Archives de Grenoble A.D.Isère 4 G 110 (1739)) (il s'agit de la papeterie du site M120)*

1739 : promulgation d'un édit réglementant la fabrication du papier et son format. Des droits étaient prélevés sur le papier lors de son transport et à l'entrée des villes. Ces droits avaient été réajustés en 1743 et 1748 ainsi que 1771. Ce dernier en avait fortement accru le montant, contraignant les papetiers à restreindre leur marge bénéficiaire ou à augmenter le prix de leurs papiers au risque de voir baisser la vente (d'après C. Darnault)

1739 : Déclaration des papetiers de la région : savoir Claude Clermont, fabricant de papier à Vizille, Antoine Mollard de Domène, Claude Rosset de la Tivollière, Raymond Fernedal, de Paviot, Pierre Torillon de Voiron, convoqués (par M Dupivol, subdélégué de M l’Intendant, en vertu de l’arrêt du Conseil de 27 janvier dernier ; ils font observer que dans cette province “ *il n’y a aucun moule qui soit conforme au tarif et qualité désignés et qu’ils ne peuvent quant à présent nommer deux gardes jurés pour l’exécution des articles contenus aux susdits arrêts du Conseil et tarif y attaché et déclarent qu’ils se pourvoieront à M. l’Intendant et feront voir ladite impossibilité, etc...* ” (20 avril 1739). D’après l’inventaire établi par Auguste Prudhomme, archiviste départemental des archives communales antérieures à 1790. Série FF 43 (registre in 4°, papier, 503 feuillets ; 1731-1740 ; procédures, réceptions, enregistrements). Fol 374 (1739) ).

En 1744, le 26 octobre, l'inspecteur des manufactures Guimard, se fait préciser les formes utilisées pour la fabrication du papier trasse ou tresse, main-brune brouillard, à la demoiselle gris ou de couleur. On lui presenta 14 formes "... *le sieur Turillon possède les deux moulins à papier édifiés au-dessous de l'enclos du bourg de Voiron, entre le ruisseau de Morge et le canal des Moulins. Ces deux moulins ont chacun une roue qui fait mouvoir à l'un 5 piles ferrées et à l'autre 4 piles ferrées plus la pile à fleurir et une cuve. Il déclare fabriquer du papier tresse ... du papier fin et de la carte blanche mais sur commande.*" (Cortès Louis, 1963)

1768-69 et 1776 : néant dans et hors du bourg de Voiron sur la carte de Cassini

1769 : les Montgolfier achètent le moulin de Voiron à Pierre Torillon (le beau frère de l'éponyme). Une clause précise qu'ils doivent respecter l'échéance de Claude Roux, locataire du moulin de Voiron (LF)

1769 : arrivée des frères Montgolfier à Voiron - voir après en 1774 (d'après L'industrie voironnaise entre héritage et modernité P. Commeaux. Revue de l'Association Histoire et Patrimoine du Pays Voironnais)

années 1770 : Les Montgolfier modernisent et aménagent le moulin à papier (L. Ferrière). Il s'agit de Joseph Montgolfier (dont le frère Maurice-Augustin, avait la même activité au bas Rives sur le Réaumont. Jean-Pierre dirigeait le moulin à papier d'Annonay en Ardèche. Le groupe Montgolfier faisait travailler 9 fabriques dans le royaume - Isère, Ardèche, Velay, Forez, Savoie - ) (d'après C. Darnault)

1772 : Archives communales de Voiron (acte d'assemblée du 6 septembre 1772)

*“ En second lieu nous maire mettons sous les yeux des sus assemblées une requette que les sieurs **Montgolfier frères** propriétaires a la **papeterie de Voiron** ont présenté a Mgr l'Intendant dans laquelle ils esposent que deux arbres peupliers qui sont vis à vis de leur batiment situés sur le talus du Cour ou Mail et détachés de la grande allée menassent une chute prochaine qui pourroit endommager ledit batiment et faire cesser leur fabrique. ”*

1774 : les frères Montgolfier avaient peut être déjà acquis dès 1774 le moulin à papier de Voiron (d'après Audin Marius le Lyon) mais ils pouvaient encore résider au Bas Rives. (*Les frères Montgolfier, papetiers à Voiron*. G. Blachot. Revue de l'Association pour l'Histoire et le Patrimoine du Pays Voironnais)

1776 : Archives départementales de l'Isère 7 C 296 (30 mai 1776)

*“ Nous Charles Aubin Rege de Voissant, grand voyer en Dauphiné (...) auroit comparu par devant nous sieur **Antoine Riban associé du sieur Joseph Montgolfier, marchand papetier** dudit lieu, lequel nous auroit représenté qu'il possède dans la rue des Terreaux une petite maison ayant quatre toises piécs de face sur rue laquelle maison confine du couchant **sa maison neuve servant de papeterie**, un emplacement luy appartenant du levant, et comme il désire faire rebatir ladite face de la maison dont partie sera démolie, nous requiert qu'il nous plaise nous transporter sur le local pour luy fixer l'allignement qu'il doit suivre dans la reconstruction du mur de face de ladite maison.*

Autorisation accordée *“ nous avons ordonné que dans la reconstruction d'icelle, elle sera reculée. Qu'a cet effet il sera tendu un cordeau depuis l'arc de boutique de la maison neuve du sieur Montgolfier jusqu'a l'angle de la maison appartenant a Jean Pittet ce qui fermera l'alignement. ”*

1779 : Acte d'assemblée du 18 avril 1779 *“Les sieurs Montgolfier et Riban ayant formé le projet de faire construire a leur frais un pont soit en bois ou en pierre sur la rivière de Morge au lieu et place de la planche ou passerelle qui conduit au chemin des Terreaux (...) L'assemblée du 19 janvier dernier sont d'avis et consentent que les sieurs Montgolfier et Riban établissent un pont sur la riviere de Morge au lieu et place de la passerelle dont sagit attendu le bien général qui en resultera a condition que le dit pont sera construit en pierre de taille dans les règles de l'art qu'il sera parachevé le jour de St Jean Baptiste de mille sept cent quatre vingt il sera entretenu a perpétuité par les dits s. Montgolfier et Riban et dès lors qu'il ne nuira point au public ny aux particuliers ne nuira point aussy a la fontaine nouvellement etably qu'enfin le dit pont sera fait de maniere qu'il puisse passer librement deux voitures qu'ils prendront les alignements et permissions necessaires a cet effet”. (Archives Communales de Voiron BB 14)*

1779 : Archives Départementales de l'Isère 2 C 98 (1779)

Rapport sur les **papeteries de Voiron** : *“ le sieur **Riban** consomme annuellement 1800 quintaux de pattes. ”*

Rapport sur les **forges** : *“ Quatre ouvriers travaillent chez le sieur **Jean Monnin Paviot** et produisent annuellement 200 quintaux de fer et 900 quintaux d'acier (frais d'entretien de la forge en un an 14 000 livres ; achat de la matière première, la gueuse de fonte 16 000 livres). ”*

Rapport sur les **tanneries** : ils *“ disent que le canal qui fait mouvoir le **moulin dit blanc** à l'extrémité de la rue **Blancherie** fournit l'eau nécessaire aux **huits fabriques de tannerie** du bourg de Voiron. ”*

1787 : Archives Départementales de l'Isère 2 C 94 (1787)

Observations sur les papeteries

*Les papeteries ou il se fait le plus beau papier sont la Sône, Paviot, Voyron, Izeron, Peyrus, Vienne. L'on pratique le relevage pour les papiers de première qualité. Partout les ouvriers sont à la tâche avec avantage pour l'excédent ; excepté dans les fabriques peu considérables, ou ce sont les enfant et les domestiques de la maison qui sont employés, comme à Jalieu, Mornas, Domaine, Vizille.*

*L'ouvrier a par an 93<sup>#</sup>. (93 livres)*

*Le coucheur a par an 84<sup>#</sup>.*

*Le leveur a par an 78<sup>#</sup>.*

*Le gouverneur a par an 120<sup>#</sup>.*

*L'avantage de 1 s par porse pour l'ouvrier, 10 \_ deniers pour le coucheur, 9 deniers pour le leveur, 3<sup>#</sup> par semaine pour le gouverneur. Le saleran a pour tout 240<sup>#</sup>.*

*Ces ouvriers nourris par leurs maistres, sont d'une insubordination et exercent un despotisme dont on n'a point idée. Leur mauvaise discipline, sera toujours un des plus puissant obstacle à la prospérité des fabriques.*

*L'accaparement des pattes, au mépris des ordonnances qui donnent un arrondissement à chaque papeterie, est encore très préjudiciable, en ce qu'il faut renchérir la matière première et expose souvent les papeteries à en manquer.*

*Les papiers acquittent les droits à leur destination. Dans le principe la consommation a été ralentie par l'impôt, mais les choses ont repris leur niveau. Son mit en apposition, à la fin du tableau ci joint le travail que d'après les principes reconnus, la totalité de ces cuves pourroit faire, avec celui qui a été fait, et en se rappelant les causes qui empêchent plusieurs fabriques de travailler toute l'année, on a lieu de présumer n'être point éloigné de la vérité. Si plusieurs entrepreneurs ont déclaré avec franchise leur travail beaucoup ont fait des réponses vagues et ont dit même ne pas compter soit la quantité de chiffons qu'ils employent, soit la quantité de papiers qu'ils vendent.*

*Il se fabrique en Dauphiné du Grand Soleil, Grand Lyon, Grand Jésus, Capucin, Allas, Lombard, Grand Royal, Grand raisin, Batard, Ecu Mesiel, Ecu du Cardinal, Colberte, Couronne, Telliere, Formule, Chassis, Cartier, Cloche, Eperon.*

*La consommation s'en fait en Dauphiné, à Lyon, Geneve, dans le Languedoc, la Provence, à Avignon, et quelque peu aux îles françaises de l'Amérique. (...) à Grenoble ce 18 Xbre 1787 Goy inspecteur des manufactures du Dauphiné ”.*

1788 : La papeterie Montgolfier et Riban : en 1788, "... le sieur Riban a annoncé ... avoir expédié 600 rames de la fabrique pour le îles françaises de l'Amérique .." (ADI II C 98)

1793 : les frères Montgolfier reprirent le moulin à papier de Voiron et l'exploitèrent jusque vers 1793 (D'après *La papeterie dans le Voironnais* Paul Commeaux Revue de l'Association Histoire et Patrimoine du pays Voironnais).

1798 : A.D.Isère L288 , an VI (période révolutionnaire, 1798)


<p><b>Deux papeteries</b> (Le Camet et les Terreaux** à Coublevie)</p>	<p><i>Cessent de travailler</i></p>	<p><i>Le papier n'est pas demandé, autrefois, les chefs d'atelier ne pouvoient suffire aux demandes qui leur étoient faites, aujourd'hui, n'ayant point d'écoulement de leur marchandises, ils renvoient leurs ouvriers qui sont réduits à la mendicité.</i></p>
--	-------------------------------------	--

\*\*Les Terreaux : jusqu'en 1821, la section des Terreaux, terrains situés au pied du rempart de la ville de Voiron et à l'est de la Morge appartenait à la commune de Coublevie.

### **XIXe siècle**

En 1806 : Perrin Dulac écrit dans sa Description du Dauphiné "*Les papeteries du département de l'Isère, qui jouissent de la réputation de fabriquer le meilleur et le plus beau papier, sont celles de Voiron dont une à été établie par M. de Montgolfier. La fabrique de Paviot ne fait que des papiers ordinaires*".

Avant 1807 : Jean Baptiste Couvat-Duterrail se marie avec Polvaret Marguerite, d'une famille papetière (LF)

1809 : Jean-Baptiste Duterrail est maître papetier à Coublevie, au quartier des Terreaux (mentions dans un acte de naissance et un mariage) (LF)

1810 : le même, maître papetier à la Tivollière, il assiste comme témoin, à la mise en route de la 3e cuve aux Terreaux (LF)

1815 : le moulin à papier fait travailler 18 ouvriers. La production passe de 600 rames de papier à 1575 trois ans plus tard "*encore que l'on signale le manque d'eau par intermittence et le chômage par suite de réparations aux bâtiments*" (Jouanny Voiron étude de géographie urbaine RGA 1927)

1816 : Couvat-Terrail aux Terreaux, est nommé juge avec Tamisier du moulin du Scey, Blanchet et Perrin (du bas Rives) dans un procès de Kleber Didier maître papetier à Paviot. (LF)

1819 : Usine au lieu *les Terreaux* sur le cadastre napoléonien.

1821 : Couvat-Terreaux (décès en 1831) est manufacturier dans le moulin à papier (LF)

1824 : Larrivée frères, fabricant de papier (Registre des arrêtés du maire de Voiron. Etat nominatif des manufacturiers et fabricants de la ville de Voiron - 28/4 au 19/6 1824 - AMV)

1832 : L'usine "*fut modifiée par M. Frachon, les prédécesseurs de la ...*" société Guérimand ; plus précisément "*la Société Frachon, Dugas et Crollard*" (La fabrication du papier. La société des papeteries de Voiron et des gorges, F. Guérimand et Cie de Voiron - Histoire du travail. Etudes sur les grandes industries, les finances et l'agriculture. Industries du Dauphiné. Victor Nadal Paris 1882)

avant 1843 : "*Jean-Baptiste Lafuma, d'abord contremaître aux Terreaux (M120) avait repris à son compte en 1843 la papeterie de Paviot (M160)*" (Georges Fauchon)

1843 : le mot papeterie n'est pas marqué sur la carte d'état major

En 1844 : on cite 3 fabricants de toiles, 1 de soierie (Flandin Victoire) **et 1 papetier (Frachon et Dugas)** - toutefois cette liste incomplète est simplement indicative (exposition des produits de l'industrie. lettre du 20 mars 1844 du préfet au maire de Voiron - 2F6 AMV)

années 1850 : sur le plan en mairie de Voiron, le canal des moulins est appelé "*canal de la papeterie Frachon*"

1869 : la papeterie Guérimand est sur la carte. Il a racheté ce site après la faillite de la société *Frachon, Dugas et Crollard* (d'après L'industrie voironnaise entre héritage et modernité P. Commeaux. Revue de l'Association Histoire et Patrimoine du Pays Voironnais)

1875 : (A.D.I. 12 S 12/50 : Amélioration du régime de la Rivière de Morge Etat indicatif des propriétaires intéressés)

Noms des propriétaires	Indication et destination de la propriété	Désignation cadastrale		Chute approximative	
		Section	Numéro	Par usine	Par propriétaire
Commune de Voiron					
Guérimand M95, M100, M105, <b>M120</b>	Aux Gorges, papeteries, moulins, scierie <b>Aux Terreaux papeterie et cylindres</b>	E	345	39 m	48,30 m
		E	348	4 m	
		E	355	-	
		H	208	5,30 m	
			234		

On note qu'en 1875, il y avait une chute motrice de 5,30 m au site de la papeterie.

1877 : néant sur la carte d'état major

1889 : papeterie Guérimand sur la carte industrielle de J.F. Muzy

1882 : *"C'est à Voiron, rue Montgolfier, à quelques pas de la charmante église de construction récente, que la maison F. Guérimand et Cie ... la direction de ses quatre établissements, l'usine de Voiron proprement dite (M120), l'usine des Gorges (M95), l'usine de la Tivollière (M85) et l'usine des Sarrazins (M87). L'emplacement de ce quartier général est historique. On trouve dans les archives de Voiron de nombreux documents qui prouvent .. que les plus anciennes papeteries de la ville se succédèrent dans cette rue Montgolfier, qui porte le nom d'un grand industriel qui prospérait déjà en 1740"* .(La fabrication du papier. La société des papeteries de Voiron et des gorges, F. Guérimand et Cie de Voiron - Histoire du travail. Etudes sur les grandes industries, les finances et l'agriculture. Industries du Dauphiné. Victor Nadal Paris 1882)

1897 : Destruction partielle des bâtiments situés, à cette époque, contre le lit de la Morge.

fin du XIXe-début du XXe : arrêt de l'usine Guérimand.

fin du XIXe siècle : Une partie du matériel récupéré sur le site M120 (papeterie dans Voiron) fut transféré à l'usine des Gorges pour la reconstruction de la machine n°2 (à l'emplacement des anciennes roues hydrauliques). (D'après *La papeterie dans le Voironnais* Paul Commeaux Revue de l'Association Histoire et Patrimoine du pays Voironnais).

### XXe siècle

milieu du XXe siècle (entre 1920 et 1950 et plus probablement entre 1930 et 1940) : un profil en long et un plan au 1/500e, du canal des moulins, mais non daté montre à l'aval, au lieu dit *Jean Clet* (emplacement de l'actuelle cour avec les *sheds* de la papeterie des Terreaux) une turbine avec le mot "*frigorigique*". D'après M. Perrin-Taillat, les sous sols de l'ancienne papeterie abritaient l'entrepôt frigorifique de Voiron (glacière de Voiron) ce qui est donc confirmé par la légende du plan. La vanne de la turbine est dénommée "*vannes de Mr Clet*" ce qui laisse supposer qu'il était le propriétaire des glaciers ( ?).

1950 : en ville sur la carte IGN au 1/20000e et donc indiscernable

1986 : en ville sur la carte IGN au 1/25000e et donc indiscernable.

### XXIe siècle

2005 : un immeuble a été construit sur le site de l'usine mais une petite cour subsiste avec des *sheds* (*Jean Clet*).

2006 : les vieilles voûtes en sous sol appartiennent au magasin de chaussures Eram (2012) le long du Mail.

### plans :

1768-69 et 1776 : carte de Cassini (d'après IGN Paris : levés de 1768-69 et 1776, éditée en 1779)

1819 : cadastre napoléonien

1843 : carte d'état major de 1852 (levés de 1843)

années 1850 : plan d'une partie du cours du ruisseau de Morge entre le pont de la RN n°7 et l'usine Jacolin (Département de l'Isère, Arrondissement de Grenoble, Commune de Voiron) (Archives de la commune de Voiron -en mairie)

1869 : plan général de la vallée de la Morge, dressé par le géomètre expert 1869 (échelle 1/2500e)

1877 : carte d'état major de 1895 (levés de 1877)

1889 : carte industrielle de J.F. Muzy

première moitié du XXe siècle : plan et profil en long du canal des moulins à Voiron (1/500e) non daté (entre 1920 et 1950 et plus probablement entre 1930 et 1940)

1950 : carte IGN au 1/20000e

1986 : carte IGN au 1/25000e

2004 : plan du canal usinier (assainissement, eaux usées) (sur fond cadastral au 1/500e cadastre actuel)

### 3-DONNEES TECHNIQUES

Nombre de fiches : /

Images anciennes : un lavis dans les années 1880 et une photographie en 1897

### **La crue de la Morge en juin 1897**

Au site M120, avec la roue hydraulique mue par la Morge et les bâtiments construits au ras du lit, la crue fit beaucoup de dommages (façades éventrées, berges ravonnées). Une partie du matériel récupéré fut transféré à l'usine des Gorges pour la reconstruction de la machine n°2 (à l'emplacement des anciennes roues hydrauliques). Le terrain fut vendu à **Mr. Clet**, entrepreneur de travaux publics à Lyon. Il y fit construire les immeubles actuels, la Morge fut recouverte. (D'après *La papeterie dans le Voironnais* Paul Commeaux Revue de l'Association Histoire et Patrimoine du pays Voironnais).

### **Les bâtiments**

avant 1735 :

petit bâtiment d'un martinet

1737 :



Le moulin à papier est construit entre le *canal des moulins* (tronçon à forte pente qui aboutit à cette usine avant de se jeter dans la Morge) et le lit de la Morge (rue Montgolfier actuelle).

#### 1819 :

Un bâtiment en "L" en rive gauche de la Morge.

superficie :  $(44 \times 8) + (18 \times 10) = 532 \text{ m}^2$ . Le canal de fuite sort par la face ouest (coté Morge) de ce bâtiment. Il faut ajouter un petit bâtiment de 15 à 20 m<sup>2</sup> coté Morge.

Une inconnue subsiste. Si on compare ce plan avec celui de 1869, 4 bâtiments sont communs (au sud de celui décrit précédemment et deux autres de l'autre coté de la rue Montgolfier. S'ils font partie de l'usine la superficie doit être accrue des valeurs suivantes :

$(45 \times 10) + (26 \times 8) + (20 \times 18) + (14 \times 10) = 1158 \text{ m}^2$

superficie minimum totale au sol : de l'ordre de 550 m<sup>2</sup>

superficie max : 1708 m<sup>2</sup>

#### 1869:

Le bâtiment, à cette époque, abritait, entre autres, les bureaux de la direction générale des papeteries Guérimand.

Il est délicat de distinguer les bâtiments de l'usine de ceux servant éventuellement de maisons.

Le bâtiment en L de 1819 existe encore :  $(50 \times 12) + (14 \times 14) = 796 \text{ m}^2$

Du même coté de la rue Montgolfier (coté Morge) :  $(20 \times 18) + (26 \times 10) = 620 \text{ m}^2$  dont un bâtiment (façade sud) avec le canal de fuite) et une petite façade (ouest) contre la Morge. Plus au sud un petit bâtiment isolé :  $(13 \times 14) = 182 \text{ m}^2$

Du cité opposé de la rue Montgolfier :  $(35 \times 7) = 245 \text{ m}^2$ . Le canal d'aménée (canal des moulins) pénètre dans l'usine par ce bâtiment. Ensuite plus au sud :  $(28 \times 10) = 280 \text{ m}^2$

superficie (probable) au sol : 2123 m<sup>2</sup>

#### années 1880 :

Le bâtiment abritait, entre autres, les bureaux de la direction générale des papeteries Guérimand.

Un lavis montre les bâtiments de l'usine Guérimand située en ville. On voit sur la berge rive gauche le bâtiment en L avec 3 étages et des fenêtres nombreuses rectangulaires (sur la photo de 1897 il n'y a qu'un seul étage). Vers l'aval, et contigu, la suite du bâtiment avec des fenêtres à arc en plein cintre (1 étage donc conforme avec la photo de 1897). Une haute cheminée existe en arrière plan. On ignore si les bâtiments (quasi invisibles) derrière le bâtiment en L sont partie intégrante de l'usine. De même au sud, le bâtiment massif avec de petites fenêtres rectangulaires (2 étages) fait-il partie de l'usine ? Il y a une écriture au fronton de la façade coté rue mais elle est illisible (hôtel ?). Le canal n'est pas visible, ni aucune roue hydraulique.

#### 1897 :

Destruction partielle des bâtiments situés, à cette époque, contre le lit. La photographie montre un bâtiment à 1 étage le long de la Morge. Il a des fenêtres à arc en plein cintre, deux ouvertures également à arc en plein cintre mi rez-de-chaussée mi sous sol (passage du canal ?). La toiture est à quatre pans. Un autre bâtiment jointif au premier, coté amont et donc parallèle à la Morge a un étage avec des fenêtres rectangulaires.

Evolution de la superficie au sol

avant 1735 : ?

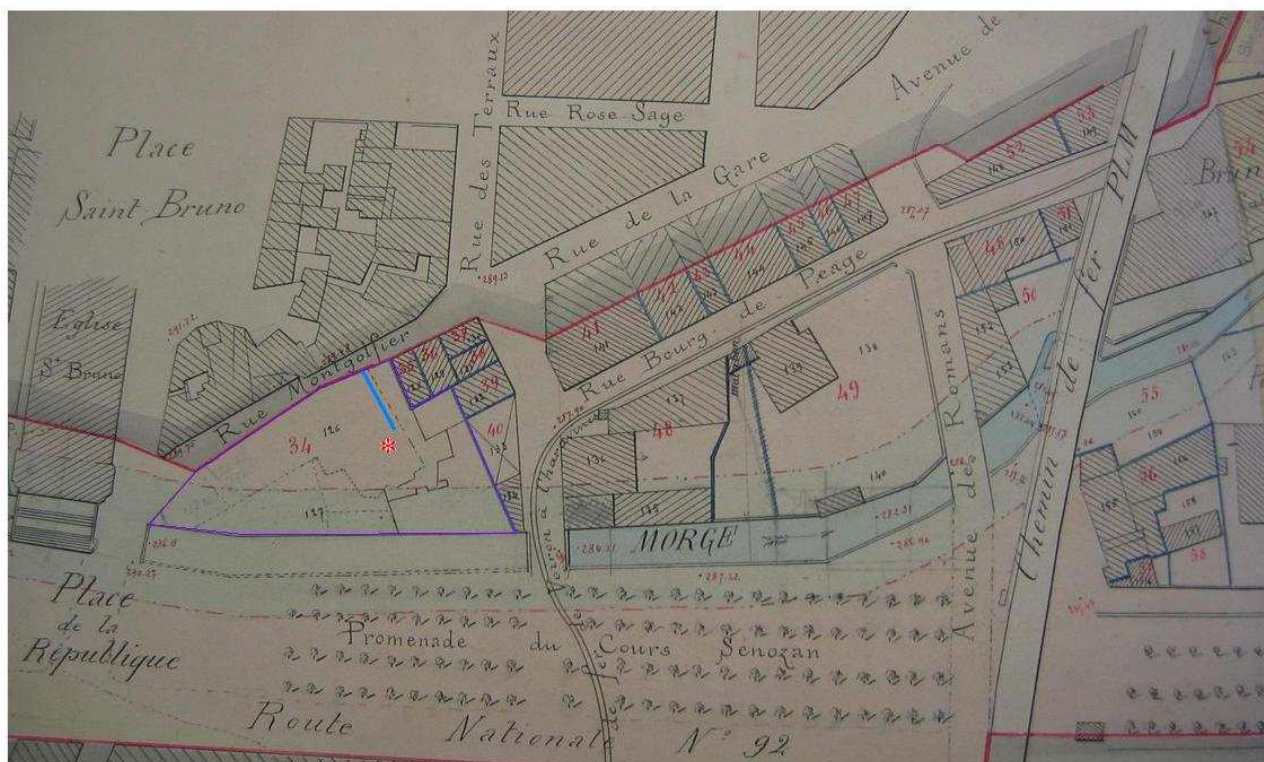
1737 : ?

1819 : (550 ou 1708) m<sup>2</sup>

1869 : (2120) m2

milieu du XXe siècle (entre 1920 et 1950 ?) :

Dans la cour, bâtiment frigorifique de 8,5 x 11 = 94 m2 traversé par le canal (turbine).



VALLEE DE LA MORGE  
Papeterie Montgolfier  
M120 en 1902

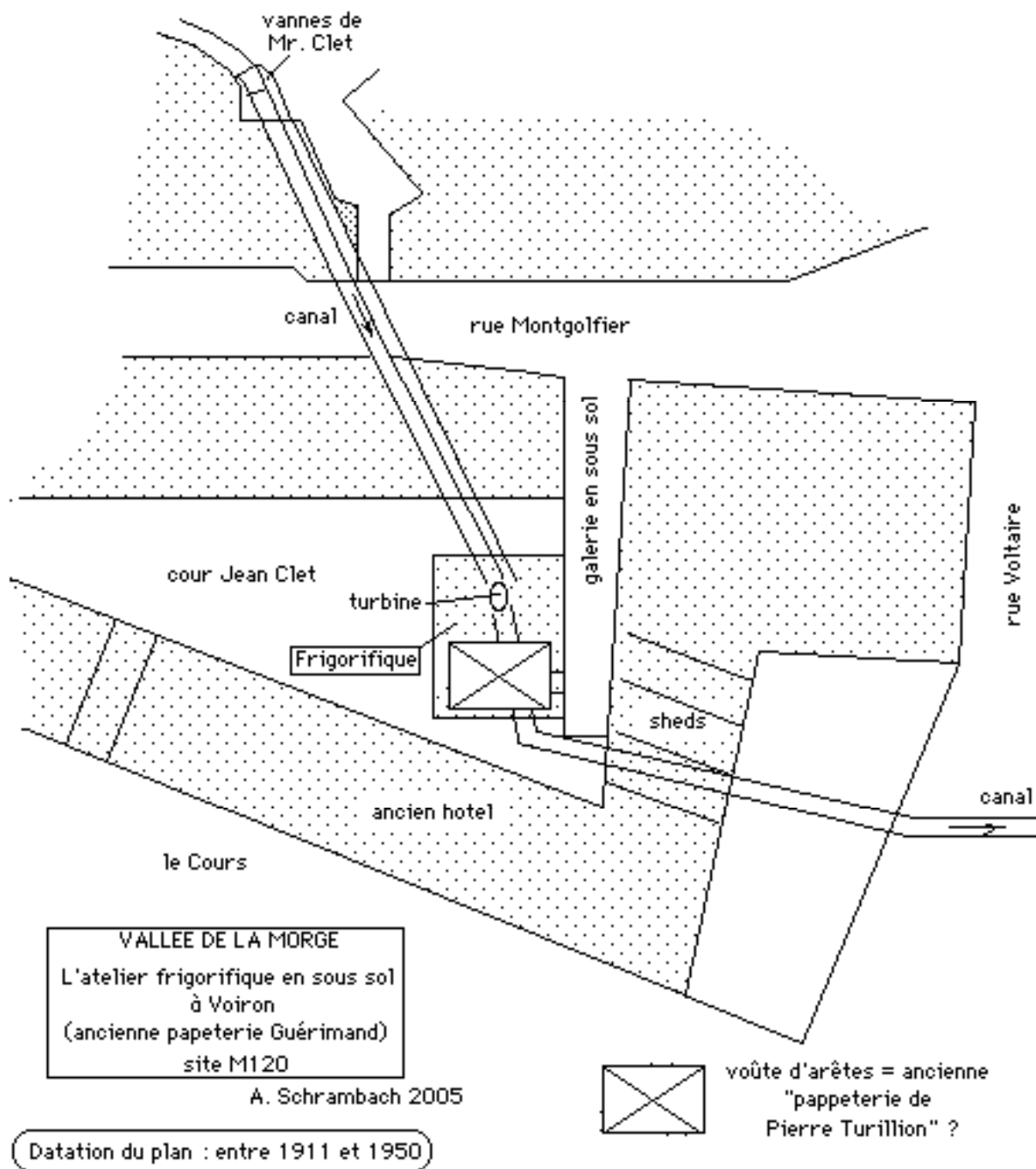
tramway  
(Charavines)

voie du PLM

— la papeterie Guérimand

— le canal des moulins

\* emplacement du vieux moulin à papier puis des Glacières de Voiron



2005 :

Au lieu dit *Jean Clet*, à l'emplacement de la papeterie, dans la cour on trouve :

- coté Morge la mention d'un hôtel (écrit sur la façade)

-au fond coté sud, des *sheds* symétriques dont l'axe est parallèle à la Morge. L'accès se fait par un petit escalier extérieur.

-en sous sol, au pied de ces *sheds* :

-sous ces *sheds*, des caves avec des poteaux en fonte moulé au sable, à section ronde (type seconde moitié du XIXe siècle)

-décalé par rapport à ces derniers d'autres caves avec une voûte d'arêtes. La section verticale est celle de voûte à clé de voûtes très basse et des pieds droits inexistants. Elles sont construites en moellons de calcaires à surface bien dressée.

-dans la même cave on aperçoit une banquette maçonnée (haute de 1,40 m) avec une cuve : structure en relation avec la glacière de Voiron ? (d'où la présence de la turbine).

Le bâtiment du plan du milieu du XXe siècle (avec le canal et la turbine) coïncide avec la cave avec la voûte d'arêtes et la banquette (cf le dessin). Le canal passe sous cette chambre.

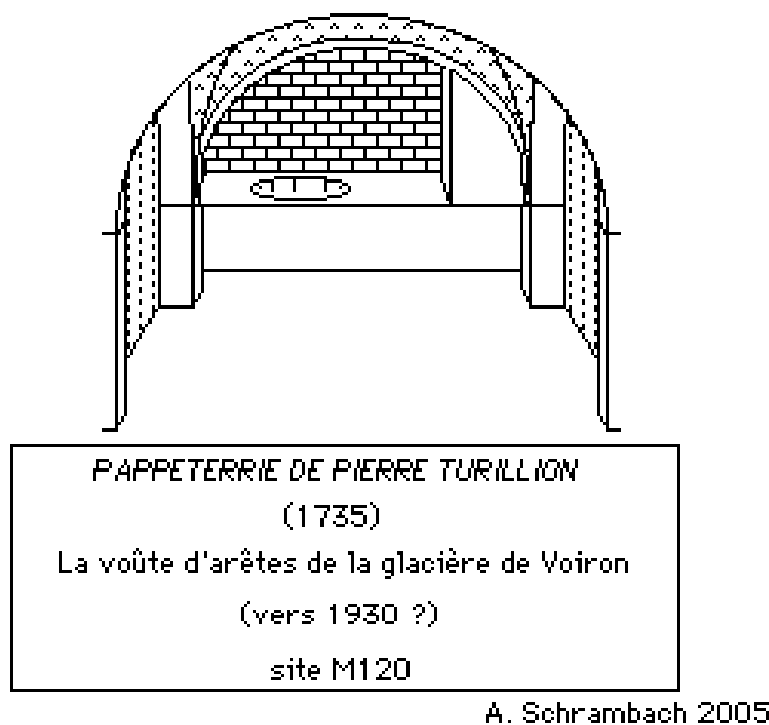


Fig : la banquette, et sa cuve, est au fond de la salle

Ce dessin n'est destiné qu'à montrer le principe de la voûte.

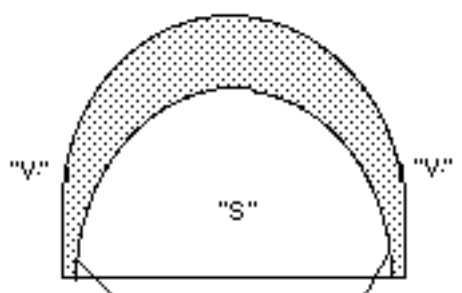
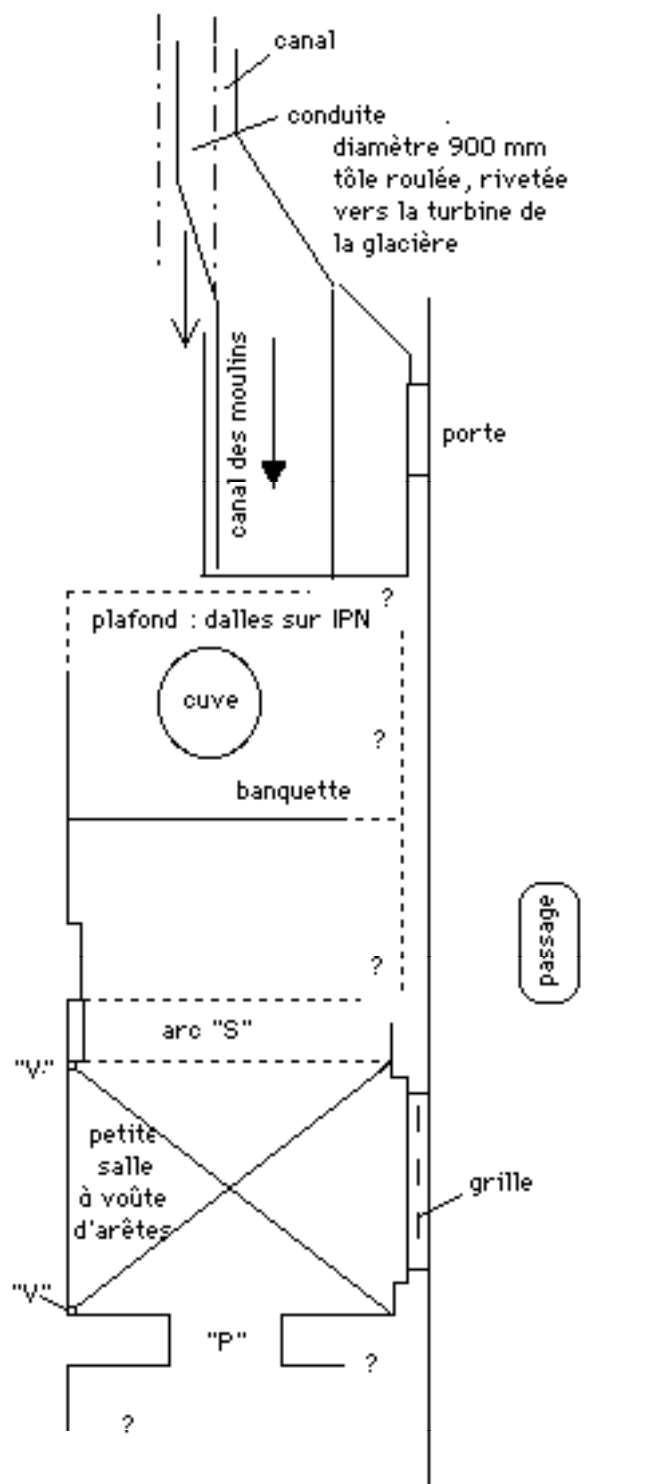
Le dessin suivant est plus fidèle.

Consulter :

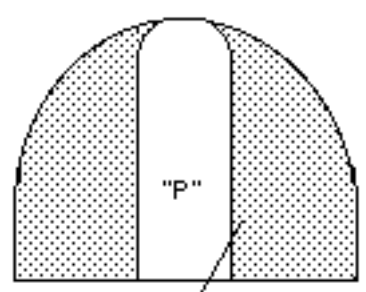
M. PERRIN-TAILLAT A. SCHRAMBACH E. VERDEL. *Le Voiron souterrain. Les voûtes de vieux moulins à papiers.*

Revue Autrefois de l'AHPPV, n°55 juin 2008

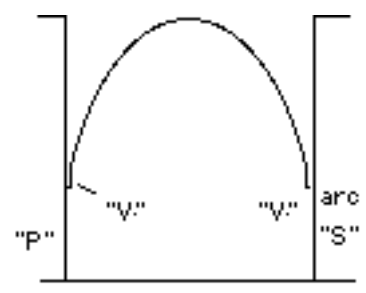
**Page vide !!!!**



voûte en calcaire non bouchardé sans arêtes lissées



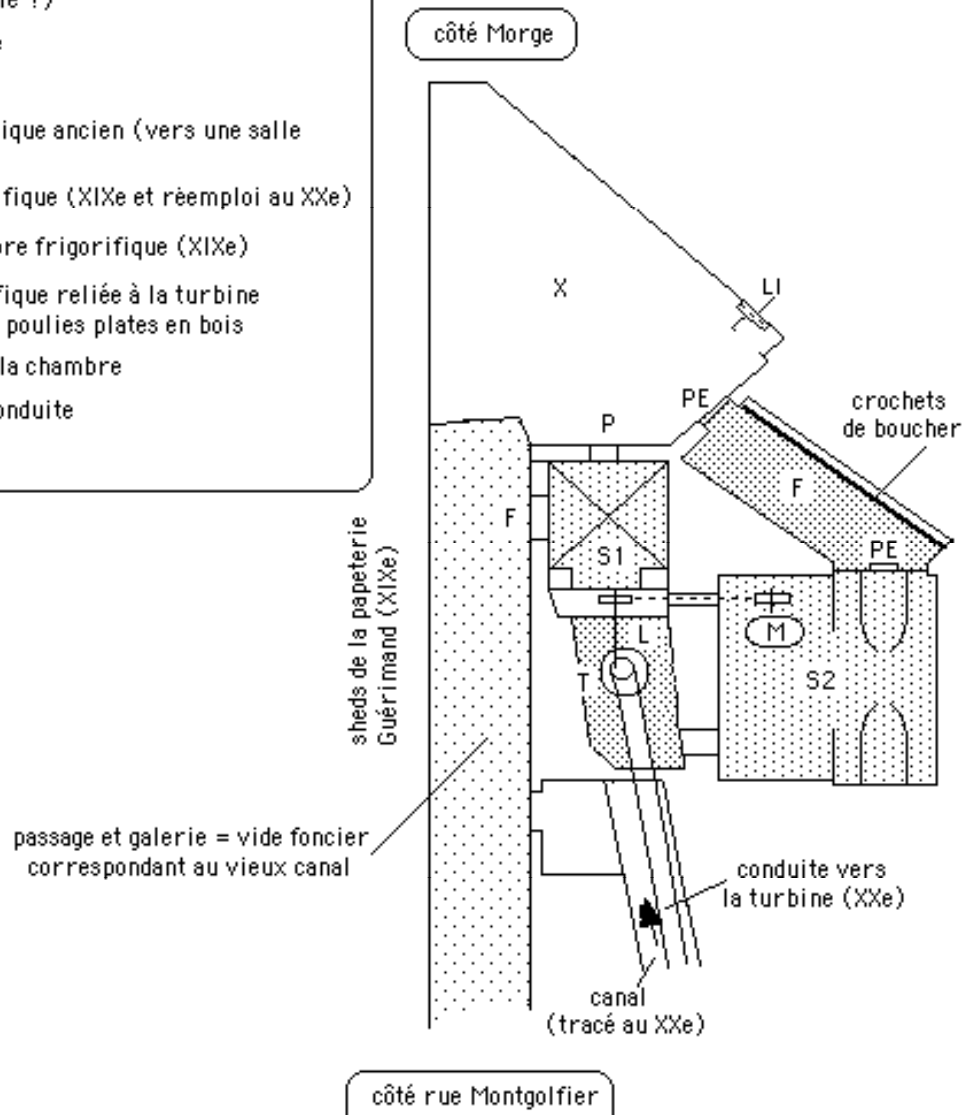
pieds droits en calcaire non bouchardé arête lissée



"V" pied du berceau curviligne

A. Schrambach 2005

- S1 salle en voûtes d'arêtes (XVIe ou XVe)
- S2 salle avec une voûte en berceau surbaissée (XVe, XVIe ou XIIIe ?)
- F fenêtre du XVIIIe
- P porte du XVIIIe
- LI linteau monolithique ancien (vers une salle inférieure)
- F chambre frigorifique (XIXe et réemploi au XXe)
- X accès à la chambre frigorifique (XIXe)
- M machine frigorifique reliée à la turbine par courroies et poulies plates en bois
- PE porte épaisse de la chambre
- T turbine sur la conduite
- L plateforme



**VALLEE DE LA MORGE  
VILLE DE VOIRON  
MOULIN A PAPIER DES TERREAUX  
PAPETERIE GUERIMAND  
(SITE M120)  
LES VIEILLES SALLES ET LE FRIGORIFIQUE DU XXe**

A. Schrambach 2006

Il n'y a qu'une seule salle à voûte d'arêtes. Les deux autres ont des plafonds en dalles sur IPN (comme le plafond du passage souterrain d'accès).

Ses dimensions approximatives sont les suivantes :

- surface au sol : 3,30 x 4,50 m = 17,8 m<sup>2</sup>
- hauteur en clé de voûte : 3,50 m
- mur plein : le pied du berceau curviligne est (approbativement) à 1 m au dessus du plancher. Il est légèrement en relief
- mur ouvert (arc et porte) : il n'y a pas de pieds droits : les parties courbes des arcs atteignent le sol.

Cet ensemble (d'après la forme des arcs et voûte et du traitement de surface des pierres calcaires) pourrait dater du XVIII<sup>e</sup> siècle : est-ce le reliquat de la *pappeterrie Pierre Turillion* ?

La chambre en amont (à l'est) montre le canal des moulins qui passe sous ces salles et la conduite qui alimentait la glacière de Voiron (dans les années 1910-1930 ?).

### **Les ouvrages hydrauliques**

avant 1735 :

Le canal d'amenée, était la branche rive gauche du *canal des moulins*.

1737 :

Le canal d'amenée, était la branche rive gauche du *canal des moulins*.

1819 :

\*L'ouvrage de prise et le canal d'amenée

Ce canal est la branche rive gauche du *canal des moulins*. Elle passe sous les maisons traverse la rue Montgolfier et pénètre dans le grand bâtiment en L (celui de la photographie de 1897).

La distance entre la défluence avec le *canal des moulins* et le bâtiment en L est de 80 m

\*Le canal dans et le long des bâtiments

Il passe sous les bâtiments et n'est pas visible.

\*Le canal de fuite

Il sort de la façade face à la Morge, "s'enroule" autour et se dirige vers le sud sans rejoindre la Morge.

1869 :

\*L'ouvrage de prise et le canal d'amenée

Même dispositif qu'en 1819

\*Le canal sous et le long des bâtiments

Le canal entre le canal des moulins proprement dit est dessiné ce qui laisse supposer qu'il était à l'air libre.

\*Le canal de fuite

Il se dirige vers le sud sans rejoindre la Morge.

milieu du XX<sup>e</sup> siècle (entre 1920 et 1950) :



Le plan (voir le dessin précédent) montre le canal qui traverse presque à angle droit la rue Montgolfier et accède à la cour dite *Jean Clet*. Le bâtiment du plan du milieu du XXe siècle (entre 1920 et 1950 et plus probablement entre 1930 et 1940, avec le canal et la turbine) coïncide avec la cave avec la voûte d'arêtes et la banquette. Le canal passa sous la cave avec la voûte d'arêtes. A la sortie de cette cave, qui est traversée par le canal, ce dernier tourne à 120° vers le sud et passe sous les *sheds* visibles en 2005 puis sous la rue de Bourg-de-Péage.

Le profil en long suivant a été dessiné en s'appuyant sur le profil en long annexé au plan précédent qui représente le canal depuis l'ouvrage de prise dans la Morge (cf la fiche M115).

- - -

**Vue d'ensemble du canal des moulins puis des usiniers**  
(PK d'après le plan de 1869)

PK Morge (km)	PK canal (km)	lieu dit ou ateliers/usines	
		avant 1800	en 1869 et au XXe siècle
<b>Canal des moulins</b>			
0,0	0,0	<i>chaussée</i>	M110 Castelbon, prise d'eau du canal
0,225	0,225	rue Grand	M115 grande rue
0,270	0,275	tanneries	église (et surverse vers la Morge)
<b>0,360</b>	<b>0,335</b>	<b>papeterie</b>	<b>M120 papeterie Guérimand</b>
<b>Canal des usiniers</b>			
0,475	0,495	canal d'arrosage	M123 tournerie Pochoy
0,575	0,575	idem	M127 tissage Pochoy
0,711	0,755	idem	M130 tissage Poncet
1,050	0,985	canal d'arrosage	M135 Béri-dot
1,200	hors canal	/	M137 tissage Guinet (rive droite Morge)
1,280	1,320	rejet à la Morge	rejet à la Morge

**Remarque au sujet des trois canaux construits en rive gauche de la Morge entre Voiron et Moirans.**

Trois canaux furent construits en rive gauche de la Morge :

-le premier, dénommé *canal des moulins*, était dans le vieux bourg et il fut prolongé (au moins dès le XVIIe siècle) pour le *martinet* existant avant la *pappeterrie* de Pierre Turillon (hors bourg). En fait il servait depuis très longtemps, pour l'arrosage des prés (lieu dit *les Prairies*). Plus tard, au XIXe siècle, ce prolongement devint le *canal des usiniers*.

-le second existait pour le moulin à farine de Paviot et les arrosages. Plus tard, avec une modification du tracé, il devint un canal usinier (et d'arrosage).

-le troisième, dit *canal des moulins*, contournait Moirans par l'est.

Les diverses cartes disponibles conduisent aux informations suivantes.

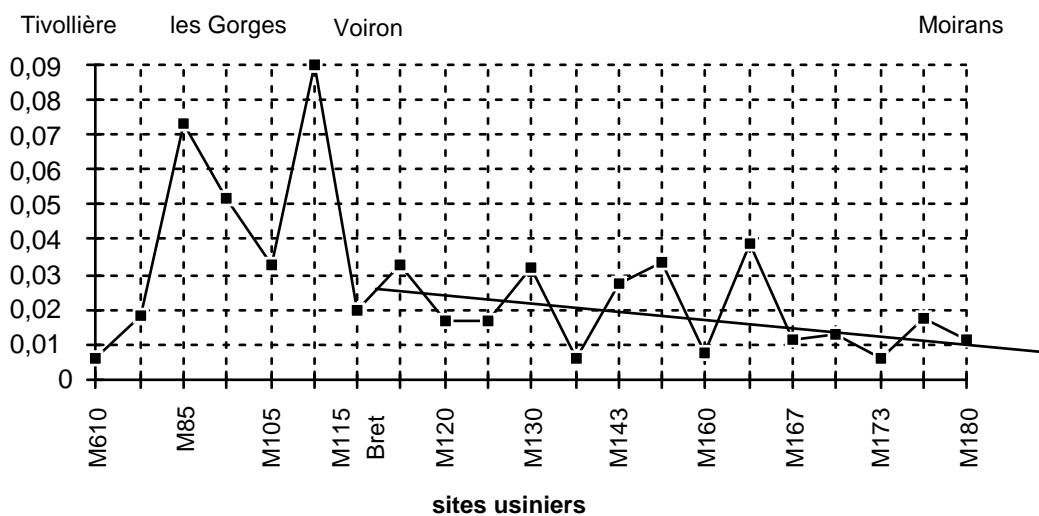
Canal	carte de Cassini (1768-1769 et 1776)	cadastre napoléonien 1819-20	carte d'état major de 1843	carte du Syndicat de la de 1869
1er canal des moulins puis des usiniers	existe depuis le Moyen Age (partie amont dite des moulins) partie aval non indiquée (canaux d'arrosage ?)	existe (amont et aval dit des usiniers). Mais arrosage à l'aval	les deux existent mais arrosage à l'aval	nombreuses usines le long des 2 canaux : arrosage
2e canal	néant *	existe pour le moulin à farine de Paviot	le canal existe : il passe sous le PLM.	nombreuses usines mais le canal ne passe plus sous la voie ferrée du PLM.
3e canal à Moirans dit des moulins	existe (moulin)	existe	existe mais semble être le lit de la Morge	dénommé canal des moulins et 3 usines

\* : deux sigles, en étoiles, d'ateliers sont marqués mais sur le lit de la Morge

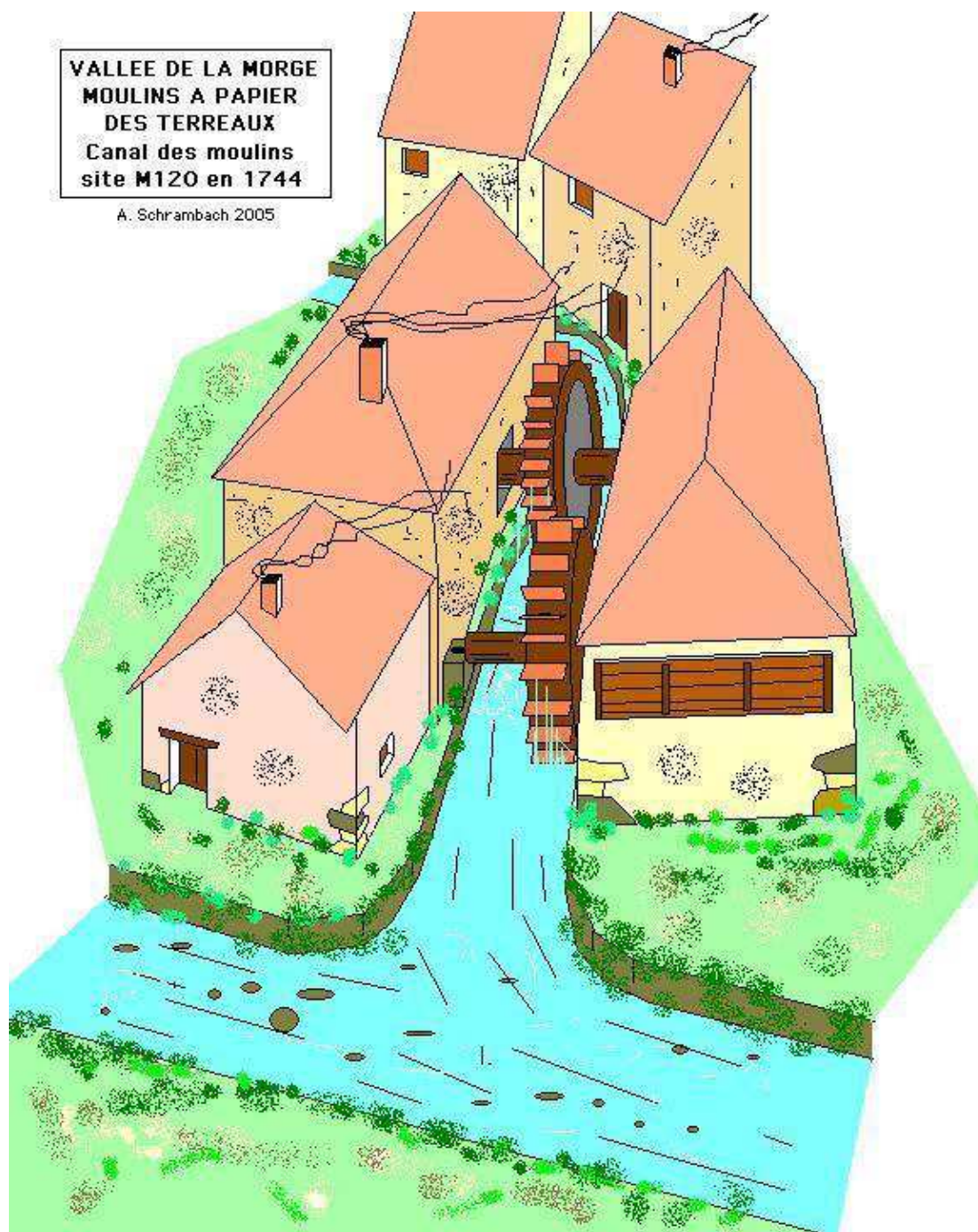
Les canaux en rive gauche de la Morge

## Les équipements énergétiques

**VALLEE DE LA MORGE - PENTE LONGITUDINALE DES  
CANAUX ENTRE LA TIVOLLIERE ET MOIRANS**



avant 1735 :  
la roue hydraulique du martinet



1740 :  
roues hydrauliques

1744 :

"... le sieur Turillon possède les deux moulins à papier édifiés au-dessous de l'enclos du bourg de Voiron, entre le ruisseau de Morge et le canal des Moulins. Ces deux moulins ont chacun une roue qui fait mouvoir à l'un 5 piles ferrées et à l'autre 4 piles ferrées plus la pile à fleurir et une cuve." (Cortès Louis, 1963)

1819 :

?

1869 :

?

En 1875 :

Il est question d'une chute motrice de 5,30 m. Avec un calcul mené sur les mêmes bases qu'avant, une roue hydraulique de 5 mètres de diamètre (donc lente) du type "au dessus" travaillant avec cette chute et 100 l/s délivrait une puissance de 4,7 cv. C'est une puissance faible pour faire travailler une manufacture à papier. Le tableau suivant laisse supposer que cette manufacture de papier avait une capacité de production réduite. Ou bien il devait y avoir un complément énergétique apporté par une machine à vapeur.

Date inconnue (mais seconde moitié du XIXe siècle probable) :

Deux roues hydrauliques étaient installées, l'une sur le canal des usiniers (cf M115) à l'est de la rue Montgolfier, l'autre à l'ouest directement sur la Morge, à l'emplacement où fut par la suite exploitée l'installation frigorifique de Voiron (le plan et le profil en travers de la première moitié du XXe siècle, montrent que l'installation frigorifique était sur le canal des usiniers !).

La première roue servait à la préparation de la pâte et la seconde entraînait la machine, aidée par une machine à vapeur. Une petite voie ferrée traversait la rue Montgolfier et des wagonnets servaient au transport de la pâte - système decauville). (D'après *La papeterie dans le Voironnais* Paul Commeaux Revue de l'Association Histoire et Patrimoine du pays Voironnais).

### MANUFACTURES DE PAPIER - RAPPEL

On cite en 1737, à Voiron la *pappetterie de Pierre Turillion*. (à la *Blancherie* sur le canal des moulin - site M115) et non pas le moulin à papier.

Au XVIIIe siècle, dans la vallée de l'Hien on cite : "*dans chacune desquelles (des 3) il y a 10 piles, ou espèces de mortier et deux roues pour faire mouvoir dans chaque pile deux pilons de bois dont quelques uns sont armés de fer pour piler, hacher et blanchir de vieux drapeaux ou morceaux de vieux linges vulgairement appelés pattes*". Il s'agit de moulin à papier sur cadre équipés de roues hydrauliques qui mouvaient des pilons pour préparer les matières. Ces dernières étaient des vieux chiffons. Le même texte précise " ... *Les belles manufactures de papier ... et de M le Comte de Vienne dans la terre du Châtelard sur la rivière d'Yen moins grandes que les précédentes sont de mêmes ruinées. Il ne reste presque rien des ateliers ... On ne fait ... que du papier gris* (cf le site M86) ... *... que les ouvriers appellent papier trace carrière pour bosage des ouvriers barbiers ... La cause de la destruction des manufactures abandonnées ... vient de ce que la construction et l'entretien des édifices et des ateliers ... font de beaucoup de dépenses, que les bons ouvriers sont rares ... que les propriétaires fatigués des frais de la construction et de l'entretien ...*".

D'après les enquêtes réalisées dans les autres vallées (Fure et Hien), les vieilles manufactures de papier avaient les caractéristiques suivantes.

années

puissance

production

site

	équipée (cv)	annuelle (tonnes)	
1840	/	105/140	F290
1861	22	/	H170
1861	34	/	H185
1865	/	350/340	F210
1865	15	/	F340

En 1865 dans la vallée de l'Ainan, la salle de la machine au site A150 (papeterie de la Pale) avait les dimensions suivantes : 15 x 9 = 135 m<sup>2</sup>. Cette petite salle (à rapprocher de la structure étudiée en décembre 2004 au site M85 : 15 x 9 mètres) a une voûte en berceau.

En 1865, puissances selon le type de machine

pile hollandaise : 1, 5 à 1,6 cv par pile

machine à papier : 4 à 6 cv

laminoir à glacer : 4 cv

soit une puissance totale de 21 cv pour 7 piles, 1 machine à papier et 1 laminoir à glacer.

Pour obtenir cette puissance il fallait disposer au moins de deux roues hydrauliques. L'une de 11 cv pour les piles et une autre pratiquement de même puissance pour les autres machines.

#### Fin du XIXe – début du XXe siècle

Au début du XXe siècle à *Clet*, dans les locaux voûtés du vieux moulin à papier des Terreaux (construit dans les années 1730), un petit atelier de fabrication de la glace (*société des glaciers et frigorifiques de Grenoble*). à partir de la détente du gaz ammoniac, était équipé d'une turbine (de type inconnu) qui dérivait l'eau du canal par une conduite métallique de 500 mm de diamètre. Elle travaillait sous une charge de 5,28 mètres.

Il est probable que cette turbine soit un reliquat de la papeterie Guérimand dont les *sheds* sont à 3 mètres de ce moteur. Cette usine détruite lors de la crue de 1897, ferma à la fin du XIXe siècle et la turbine ne fut plus utilisée. La puissance nécessaire pour faire fonctionner une telle manufacture de papier est donnée dans le tableau suivant.

## PAPETERIES

### MOULINS, MANUFACTURES, USINES *EVOLUTION DES PUISSANCES ET DES MOTEURS*

puissance en chevaux vapeur

	1800	1850	1900	1950	2000
roues hydrauliques	-----				
turbines	-----				
moteurs a vapeur	-----				
moteurs électriques	-----				
maillots	1				
pile hollandaise		1,5			
laminoir à glacer		4			
machine à papier		4 à 6	20	100	
puissance totale	5 à 8	10-34	45 27	90	300 815

d'après les papeteries de St-Victor-de-Cessieu

A. Schrambach 2005

Fig : une manufacture de papier dans les années 1890, pouvait être équipée de machines anciennes dont la puissance était assez faible. Vers le second tiers du XIXe siècle, le tableau donne une puissance totale de 15 à 20 CV (elle dépend du nombre de machines).

Avec un débit de 400 l/s, la vitesse dans la conduite (qui est bridée par un vannage) est de 2 m/s (valeur élevée contribuant à créer des coups de bélier toutefois dissipés dans le plan d'eau libre du canal) et la puissance au moteur est de 21 CV et de 18 aux machines.

Pour un débit de 270 l/s (vanne un peu plus fermée), la vitesse de l'eau est de 1,4 m/s, ce qui est acceptable, et la puissance au moteur est de 14 CV et de 12 aux machines.

Plan du milieu du XXe siècle (entre 1920 et 1950 ?) :

Une turbine est citée dans les sous sols de la papeterie (glacière de Voiron). Elle est alimentée par une conduite (à cette époque en tôles roulées et rivetées) placée parallèlement au canal. Le profil en long montre une turbine à axe vertical mais le type n'est pas précisé.

Avec une hauteur de chute de 5,28 m et un débit de 200 l/s, la vitesse de l'eau est de 1 m/s et la puissance disponible était de 11 CV à la turbine et de 9 aux machines.

Débit l/s	vitesse de l'eau m/s	P turbine CV	P machines CV
400	2,0	21	18
270	1,4	14	12
200	1,0	11	9

Fig : les capacités de la turbine à la Glacière de Voiron  
(et anciennement à la papeterie Guérimand)

## Equipements industriels

avant 1735 :

un martinet, un feu de forge et un soufflet.

1735, 1790 :

maillets, cuve de malaxage, cuve avec le pistolet et la forme, étendoir

1744 :

*"Ces deux moulins ont chacun une roue qui fait mouvoir à l'un 5 piles ferrées et à l'autre 4 piles ferrées plus la pile à fleurir et une cuve. Il déclare fabriquer du papier tresse ... du papier fin et de la carte blanche mais sur commande."*

1819 :

?

1869 :

?

1882 :

En 1882, on donne quelques informations sur les diverses machines.

*" ... **l'usine des Gorges** (papeterie Guérimand, site M95) comprend un immense entrepôt de chiffons ayant subi l'opération du défilage, c'est à dire coupés et triés avec soin. Ce chiffons sont d'abord nettoyés à l'aide d'un loup, puis lessivés à la chaux préalablement éteinte et à la soude, avec introduction directe par le centre des lessiveurs cylindriques rotatifs, sous 2 ou 3 atmosphère de pression. Ce lessivage dure de 5 à 6 heures.*

*Un défilage, composé de six piles défileuses, déverse le produit de leur trituration dans deux appareils à blanchir. Il faut 2 heures à 2 heures et demie pour cette opération, ainsi que pour le blanchiment, auquel succède l'égouttage dans différentes caisses, contenant chacune des qualités différentes.*

*Le transport (sur 150 mètres environ) de la pâte jusqu'à l'entrepôt de pâte qui sert à la préparation des qualités, a lieu par wagonnets, d'un système analogue à celui de M. Decauville.*

*Dans l'atelier de raffinage, il y a dix piles raffineuses qui , pendant un laps de temps de 4 à 5 heures, préparent et parachèvent la trituration....*

*enfin nous pénétrons dans la salle de fabrication contenant une machine à papier de 1,80 m de largeur, deux calandres, du système Jouffray aîné et Fils, de Vienne et une coupeuse mécanique*

système Allimand ...Le calandrage (en fin de machine) se fait par mouillage instantané, par vaporisation et sans matricage préalable...

La calandre, grâce à un système de matricage instantané et avec l'usage d'une machine à couper, permet au papier d'être apprêté, de se satiner, se glacer, se couper toujours continu, et rentrer directement au triage, après avoir gagné un temps considérable et évité des manipulations qui exigeaient jadis un quintuple personnel ...

Chacune des 4 usines de la société Guérimand a une machine à papier ..(sites M85, M87, M95 et M120) ." (la fabrication du papier F. Guérimand et Cie à Voiron. Histoire du travail, Etudes, les plus grandes industries sous la direction de Victor Nadal, Industries du Dauphiné, 1882, Edit. Marpon et Flammarion Paris)

1897 :

L'existence d'une cheminée et donc d'une chaudière (et peut être d'une machine à vapeur) entraîne l'existence de bâtiments pour la préparation de la pâte et/ou celui avec la machine à papier.

milieu du XXe siècle (entre 1920 et 1950 ?) :

glacière : fabrique de pains de glace à l'aide d'appareils qui produisaient de basses températures par évaporation d'ammoniac (machine frigorifique basée sur un cycle thermodynamique avec un compresseur). Ils devaient être entraînés par la turbine.

## LES VIEUX MOULINS A PAPIER - RAPPEL

-Description du moulin (voir la figure suivante)

Le texte suivant est relatif au site H190 situé dans la vallée de l'Hien. En 1806 un texte décrit un moulin à papier sur cadre (ou forme) construit à Mornas : " ... Bail à loyer ... du 25 frimaire après midi, l'an 14 devant Clément Victor Gallet notaire à la Tour du Pin et les témoins soussignés, Joseph Thevenon fabricant de papiers résidant à St-Victor a déclaré qu'il a loué pour 6 ans qui ont commencé le onze décembre ou 2 décembre courant .... en s'avertissant trois mois d'avance à la fin des premières années à sieur François Charbellet aussi fabricant de papiers originaire d'Annonay dep. de l'Ardèche habitant dudit lieu de St-Victor ici acceptant les bâtiments qu'il possède au même lieu de St-Victor composé d'habitation et fabrique à papier et toutes les dépendances, un jardin qui est contre la rivière des moulins et le pré restant à Thevenon dont la séparation est une haye en bois mort qui sera entretenue par Charbellet sous la réserve par Thevenon de trois quarts de l'écurie, la moitié du fenil au dessus ( ?) la petite cuisine qui compose l'addition de la maison et ( ?) qui est sur le derrière ; Charbellet n'aura de sortie pour les bâtiments que du côté du sud-est, tout le surplus de propriété environnant les dits bâtiments composé de jardin verger et pré est également réservé à Thevenon. Les parties déclarent que le prix annuel de ce loyer est ( ?) convenu à la somme de 550 francs tournois que Charbellet s'oblige de payer à Thevenon en deux termes égaux et d'avance tous les 6 mois, Thevenon déclare avoir reçu de Charbellet la somme de 275 francs pour les six premiers mois de ce loyer et lui en passe quittance et il continuera ainsi de payer pendant la durée de ce bail tous les six mois par anticipation.

Les deux parties déclarent encore que les bâtiments ici loués sont composés de l'atelier ou est établi le moulin à papier ; l'emplacement de la cuve divisé par une parefeuille en planches en bon état, la cuisine qui est à la suite, une partie de cave derrière la cuisine, dont elle est divisée par un grillage en bois et terre, le quart de l'écurie et le quart du fenil au dessus. L'étendage du papier est au dessus de l'atelier entouré de planches et coulisses, garni de trente deux perches dont quinze ont des cordes. Charbellet garnira de cordes les dix sept qui en sont dépourvues, le poids et le prix seront arrêtés et convenus par les parties et le montant en sera précompté à Charbellet sur le prix des six derniers mois de ce bai de la dernière année et en cas d'insuffisance sur le prix de celle



antérieure et si Charbellet exige qu'il soit établi de nouvelles perches, Thevenon les fournira et placera et Charbellet les garnira de cordes aux mêmes conditions que cidevant.

Dans les mêmes bâtiments il y a une salle dans laquelle il y a une presse sans fer en bon état, huit perches garnies de cordes usées, une table en sapin, les pieds et traverses en bois dur, en bon état. La presse est garnies de neuf planches pour presser le papier ; la porte de cet appartement fermé à clef et avec un loquet, le lit éclairé par une grande fenêtre ayant une croisée fermant par une espagnolette en bois et ayant huit bons carreaux de vitres ; et par deux autres petites fenêtres ayant chacune un chassis à papier. A la suite de cette salle il y a un petit cabinet dont la porte ferme à clef. A l'entrée de la même salle, déjà une chambre dans laquelle il y a un bois de lit et une paillasse en mauvais état.

Dans la salle cidevant décrite il y a trois quets<sup>1</sup> et neuf flôtres<sup>2</sup> en mauvais état, deux autres quets et dix neuf flôtres rapiécées, trois quets et deux flôtres ou étoffes ajoutées. Six paires de formes<sup>3</sup> dont une paire grand soleil en toile velin, ( ? ) vergeures en bon état, un paire de formes grain raisin en vergeures ordinaires neuves et le bois en médiocre état. Un paire de formes batardes en vergeures vieilles en médiocre état, un paire de formes à la double cloche en vergeures neuves en bon état, une paire de formes en ( ? ) en médiocre état, un paire de formes cartier. Chaque paire de formes a une couverture<sup>11</sup>.

Le moulin à papier est de cinq piles ferrées et une pile pour affleurer<sup>4</sup> en bon état. Le pourrissoir<sup>5</sup> est séparé d'avec le moulin par un mur de sept pieds, le tout en bon état.

La chaudière à faire cuire la colle<sup>6</sup> est en cuivre, elle a deux pieds huit pouces de largeur (de l'ordre de 80 cm) et deux pieds deux pouces de profondeur (65 cm), haussée de seize pouces (40 cm) en bois, liée avec deux cercles de fer, montée sur un fourneau en briques et terre dans lequel il y a une grille en fer pesant quarante deux livres, les deux barres pour le transport des matières sont liées par deux cercles de fer chacunes et sont en mauvais état. Dans le moulin il y a un cuvier en bois sapin de largeur de trois pieds (90 cm) ayant deux cercles de fer ; un pal de fer en forme de presse pesant douze livres poids de marc, une hache de charpentier neuve de la fabrique de Rive pesant six livres trois quart, neuve et servant à couper les cordes, une scie d'Allemagne de vingt huit pouces en bon état , une romaine pesant du grand coté trois cent vingt une livres et du petit coté cent douze livres, elle est neuve ; une faux pour couper les chiffons, un marteau et l'enclume pesant quinze livres, une cuve en bois chêne, cerclée de fer, garnie de son pistolet en cuivre<sup>7</sup> et d'une grille pour brûler le charbon, pesant dix huit livres et demi, le pistolet est de quart de pouce de profondeur et onze pouces de largeur, la cuve a tous ses rebords en bon état ; la presse, près de la cuve, cidevant désignée, est sans fer sauf la vis qui a deux cercles, la barre de presse a aussi deux cercles de fer et la presse a quatre drapants<sup>8</sup> et le ( ? ) le tout en bon état excepté la barre et la corde de tour qui sont en médiocre état. L'encaissement pour entreposer les matières battues est formé par trois platteaux, contre le mur il y a un piochon pour le service de cette partie, une (barre ?) appelée bachiolle<sup>9</sup> ayant un cercle de fer dessus. Dans la ( ? ) arrentée il y a une table en bois dur de trois pieds de long sur deux pieds de large à deux tiroirs, d'un bois de lit en bon état et une paillasse en mauvais état, un banc ou tréteau de quatre pieds six pouces. Et deux chaises dont une sans dossier, un portemanteau à sept chevilles, hapé.

La porte d'entrée ferme à clef et loquet, la porte pour communiquer à la cave ferme par un loquet sans poignée. Il y a trois barres pour l'étendage un pour la haute, deux pour la basse et trois (chasse ?) une pour la haute et deux pour la basse en médiocre état. Trois frelets<sup>10</sup>, deux petits et un grand. Charbellet se charge de rendre les effets ci dessus ainsi qu'ils sont décrits . Et de rendre tout le moulin en bon état à raison de quinze (maillet ?) . Thevenon s'oblige d'y faire les réparations nécessaires pour les mettre au même état d'ici au mois de mars. A cet effet Charbellet fournira tout qui sera nécessaire et le prix arrêté entre Thevenon et lui, lui sera imputé sur le prix de loyer de la dernière année. Pour faire ce travail Charbellet fournira un ouvrier de l'art qui travaillera de concert avec Thevenon, le prix de sa journée lui sera payé par le locataire et lui sera tenu compte comme de la valeur des fournitures, mais la nourriture sera à la charge de Charbellet. Il est convenu que Thevenon ne pourra jamais arrêter l'eau pour faire jouer le battoir qui lui est

*réservé au dessus des moulins, qu'il fournira tous les matériaux nécessaires pour ce qu'il (devra ?) y contribuer pour les réparations de l'écluse, et dans tout dans tout le bâtiment et Charbellet en fera employer à (?). Il sera également tenu de toutes les réparations locatives. .... ” 11.*

quets<sup>1</sup> : un quet équivalait à 26 feutres donc à 25 feuilles de papier

flôtres<sup>2</sup> : feutres

formes<sup>3</sup> : synonyme de cadre (papier sur cadre)

affleurer<sup>4</sup> : pile à fleurir, elle reçoit la pâte du second broyage à laquelle on ajoute le lait de colle afin de maintenir la cohésion des fibres. Cette pile est armée de clous émoussés ou bien d'une simple plaque en bois dur. Aucune eau n'y circule (fleurir : encoller le papier dans la pile).

pour-soi<sup>5</sup> : quand on utilisait les chiffons de chanvre pour faire le papier grossier (et en général tous les chiffons) on les trempait pour desserrer les tissus avant de les soumettre aux maillets de la pile fleurande réservée aux chiffons

La chaudière à faire cuire la colle<sup>6</sup> : voir pile à fleurir. "Autrefois" donc peut être en 1806 on encollait la papier après séchage et non la pâte.

pistolet en cuivre<sup>7</sup> : tube en cuivre fixé au bas de la cuve. On y déposait des braises pour chauffer la pâte à papier, qui devait être réchauffée avant la fabrication des papiers

drapant<sup>8</sup> : socle en bois habillé de drap sur lequel on empile les feuilles de papier, une à une, en les couchant sur les feutres.

bachiolle<sup>9</sup> : ou bacholle, large récipient ovale pour le transport de la pâte à papier des piles jusqu'à la cuve.

frelets<sup>10</sup> : instruments en forme de té pour mettre les feuilles à sécher sur les cordes des étendoirs

couverte<sup>11</sup> : cadre supérieur de la forme s'emboîtant sur celle-ci pour donner le format et l'épaisseur de la feuille de papier

Traduction des termes techniques d'après J.L. Boithias - C. Mondin Les moulins à papier et les anciens papetiers d'Auvergne ed. Créer 1981

#### -Le travail des ouvriers

Les activités des ouvriers et ouvrières dans un moulin à papier sont présentées dans le texte suivant : “ *Les trieuses cherchent les plus fines guenilles au délissage ; les pourrisseurs surveillent en cuve leur meilleur déliquescence ; les dérompeurs et les laveuses affinent encore ce magma pour en extraire la moindre poussière ; les moulineurs font tout passer ensuite dans des moulins à cylindres ; les égoutteuses surveillent chaque jour dans les caisses de dépôt le long séchage de la pâte enfin obtenue, comme on observe la maturation d'un fromage et puis les délayeurs, les mouleurs qui donnent forme à la feuille, les coucheurs qui l'étendent sur des langes de draps de laine blanche et douce, qui doivent être sans coutures et sans pièces, afin de ne faire aucune impression sur le papier ; ils doivent être toujours propres, on ne doit laisser passer huit jours sans les nettoyer ; les posteurs, qui rangent les rames en feuilles, les leveurs, qui les détachent des langes une par une, les presseurs, les colleurs qui puisent leur bouillie odorante dans les grandes cuves du mouilladoir, les saleranes, autrement dit les étendeuses, juchées sur des bancs de hauteurs différentes pour le dernier séchage, dans les grandes salles-couloirs de cent pieds de long et plus, les lisseuses qui frottent soigneusement à la pierre à fusil chaque feuille étendue sur les cuirs de mouton ou les peaux de chamois, les trieuses, les compteuses. ”*

Le travail était dur : “ *Nul ne chôlait, d'ailleurs, dans la papeterie où les ouvriers – presque pour moitié des femmes – travaillaient une moyenne de douze heures par jour sauf le dimanche et les fêtes carillonnées* ” (cité dans Manceron Claude Les hommes de la liberté Tome III p 250 Ed. Robert Laffont 1976)

“ *Tout le petit peuple de la papeterie, était relativement privilégié par rapport aux tisserands, aux mineurs et à bien d'autres. Le labeur n'y est pas moins serré, mais les ouvriers, indépendants, et d'autant plus indispensables, se chargent d'aménager les horaires à leur gré ; comme le travail est à la tâche, les compagnons (uniquement des hommes) sont libres lorsque les quantités prescrites*

*sont fabriquées. Aussi la longueur de la journée dépend de la dextérité des travailleurs et les plus habiles profitent du temps gagné pour effectuer, contre rémunération, une tâche supplémentaire ”*  
(Histoire économique et sociale de la France P.U.F. tome II Léon Pierre)

Il faut remarquer que les mots techniques utilisés en papeterie étaient les mêmes en Auvergne et en Dauphiné. Cela montre bien que les maîtres papetiers circulaient d'une province à l'autre, répandant leurs manières de faire et leur vocabulaire.

#### -Les pratiques artisanales

Une roue hydraulique ... entraînée par l'eau du torrent animait un long arbre à cames, simple tronc d'arbre garni de taquets en bois dur et monté sur des paliers rustiques. En face de chaque came se trouvait un lourd *maillet* dont le bout ferré venait frapper une platine située au fond de la *pile* sorte d'auge de forme ovale, généralement en pierre, granite de préférence. L'arbre comportait généralement 15 ou 18 taquets. Les maillets étaient regroupés par trois, ce qui nécessitait 5 ou 6 piles : deux *déchiqueteuses*, deux *raffineuses*, une ou deux *affleureuses*. L'ensemble *maillets* et *piles* était l'élément essentiel du moulin à papier. Le creux de la *pile* recevait les déchets de chiffons qui, auparavant, avaient séjournés plusieurs semaines dans le *pourrissoir*. Le *pourrissoir*, qui remonte à l'époque où l'on utilisait les chiffons de chanvre grossier, avait pour but de desserrer le tissage, de désorganiser et hydrolyser les fibres textiles avant de les soumettre à l'action des *maillets*. Dans la *pile* se poursuivaient l'humidification et surtout le déchiquetage ou le *défilage* des fibres, c'est à dire la fabrication même des matières de la pâte à papier. Le *gouverneur*, homme de confiance du patron, surveillait à la fois le pourrissage et le travail des *piles*. Il transvasait la pâte d'une *pile* à l'autre pour parfaire la préparation qui durait de longues heures (l'opération de *pourrissage* a disparu avec l'introduction dans le royaume de la *pile hollandaise* vers 1780).

Cette première opération terminée, on passait alors à la fabrication proprement dite du papier. La pâte ainsi préparée était transvasée dans la cuve située dans la salle à voûtes d'arêtes, attenante au moulin et où s'élaborait la feuille de papier pur chiffon. Cette cuve, parfois en bois, souvent en cuivre rouge, contenait suivant le modèle, de 700 à 1500 litres de pâte et d'eau, en proportions variables suivant le grain et l'épaisseur du papier recherché. Une sorte de foyer dénommé *pistolet*, placé au bas de la cuve permettait de réchauffer la pâte (25 à 30°), la rendant plus fluide, assurant ainsi une meilleure stabilité de la suspension des fibres dans l'eau et facilitant l'égouttage de la feuille. Deux hommes travaillaient autour de cette cuve : l'*ouvreur* et le *coucheur*.

L'*ouvreur* était le maître papetier de qui dépendait la qualité de la feuille. Saisissant la *forme*, après avoir agité la pâte à l'aide de *redable*, il prélevait dans la cuve une certaine quantité de pâte. La *forme* est une sorte de tamis rectangulaire en bois dur sur lequel est tendue une fine toile de bronze. C'est cette toile qui portait le filigrane. La *forme* avait les dimensions de la feuille de papier à obtenir. Un cadre amovible, la *couverte*, s'emboîtait sur le tamis formant rebord et déterminant la quantité de pâte à prélever en fonction de l'épaisseur de la feuille désirée. L'*ouvreur* ayant prélevé la pâte dans la cuve, retirait la *forme* horizontalement et lui imprimait un léger mouvement de va et vient, de branlement pour faciliter la formation de la feuille et provoquer l'égouttage. Il posait ensuite cette *forme* sur une planche, enlevait la *couverte* et la faisait glisser vers le *coucheur*.

Le *coucheur* saisissait la *forme* avec précaution et la retournait sur un feutre placé sur un socle de bois. La feuille fraîche adhérait au feutre et se décollait progressivement de la toile en bronze à la façon d'une pelure qu'on enlève : c'est l'opération de *couchage*. Il remettait ensuite un feutre sur la feuille déposée et poursuivait l'opération jusqu'à obtenir un empilement d'une centaine de feuilles formant la *porse*.

La *porse* était alors posée sous une presse à vis à cabestan et fortement pressée pour en extraire le maximum d'eau.

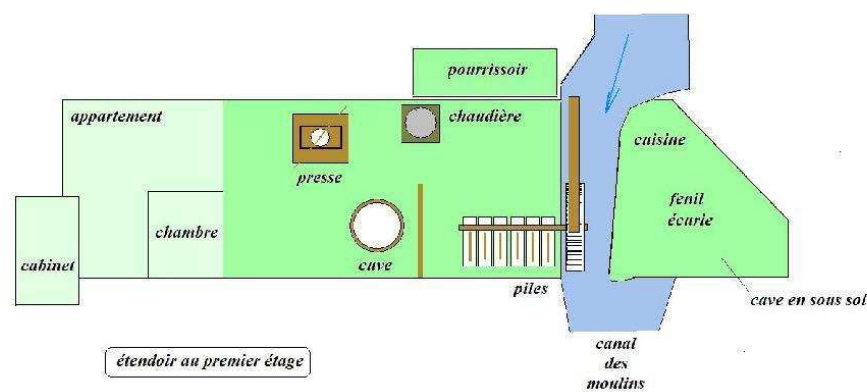
Ensuite chaque feuille était reprise une à une sur les feutres : c'était l'opération de *levage*. Puis on les réempilait sur une planche, formant une nouvelle *porse*, moins chargée d'eau, qui était transportée dans l'*étendoir*.

L'*étendoir* occupait généralement la partie supérieure du bâtiment où les murs en planches à claire-voie facilitaient le séchage. Au rez-de-chaussée voûté se trouvait le moulin et la salle des cuves, au premier étage l'appartement et la salle des apprêts et de stockage des papiers finis. L'*étendoir* était séparé en deux dans le sens de la longueur formant ainsi deux cours, la *cour de la bise* et la *cour du midi*. Des rangées de cordages en joncs tressés étaient disposées sur niveaux, sur toute la longueur des cours. On placait les feuilles par paquets de 5 ou 6 à cheval sur les cordes et le séchage demandait de 1 à 3 jours selon la saison. Les feuilles ensuite étaient remouillées par poignées de 30 à 40, par trempage dans une cuve, puis resséchées afin de donner de la souplesse aux papiers. Suivaient ensuite les opérations d'encollage, de lissage et d'emballage dans la *salle des apprêts*.

On fabriquait des *papiers blancs* (blanchis au chlore) et des *papiers gris* ou cartons. Chaque atelier possédait 6 cuves et jusqu'à 85 ouvriers et ouvrières. Un ouvrier à la forme ne produisait guère plus de 50 kg de papier dans sa journée. Un moulin équipé de 6 cuves devait produire 300 kg par jour, soit, au mieux, moins de 100 tonnes par an avec 85 personnes.

(D'après *La papeterie dans le Voironnais* Paul Commeaux Revue de l'Association Histoire et Patrimoine du pays Voironnais).

On a fabriqué jusqu'à la fin du XIXe siècle du papier à *la forme* ou sur cadre dans les papeteries de la Fure (et en particulier chez Guély).



235 M2 AU SOL

**VALLEE DE L'HIEN**  
**Plan du moulin à papier Charbelet**  
**Site H190 en 1806 à Mornas**

A. Schrambach 2012

## Production

avant 1735 : pièces métalliques

1737 : fabrication "à la cuve et à la main", papier blanc et gris

1744 : ".Ces deux moulins ont chacun une roue qui fait mouvoir à l'un 5 piles ferrées et à l'autre 4 piles ferrées plus la pile à fleurir et une cuve. Il déclare fabriquer du papier tresse ... du papier fin et de la carte blanche mais sur commande."

1788 : La papeterie Montgolfier et Riban : en 1788, "... *le sieur Riban a annoncé ... avoir expédié 600 rames de la fabrique pour le îles françaises de l'Amérique ..*" Il précise que dans sa fabrique il consomme annuellement 1800 quintaux de pâte... cette pâte vient de Savoie. (ADI II C 98)

1815 : La production passe de 600 rames de papier et à 1575 trois ans plus tard

1882 : presque tous les papiers en pâte fine et surfine, soit blancs, azurés et couleurs (ces derniers sont une spécialité de la maison), les pâtes fines B et C pour registres, les pâtes fines G. D. écolier, les pâtes fines (bulle) jaune et mi-fines (bulle) rosée ; les pâtes buvard, les pâtes fines à lettre blanc, les pâtes surfines et superfine à lettre blanc, les pâtes fine et surfine à lettre azurée ; les pâtes parcheminé blanc, les pâtes mi-fines, impressions ; les pâtes mi-fines mat-vergé, les pâtes surfines, dessin et les pâtes surfines, impression hollandaise

1899 : papiers pour écoliers, pour impression, à lettres, à dessin, papiers colorés et buvards

milieu du XXe siècle : fabrique de pains de glace

#### 4-LE MILIEU HUMAIN

##### **Les propriétaires, les locataires**

avant 1735 : Messieurs de Galle de La Bayette

1735 (?) 1737 : Pierre Torillion

1790 (?) : Montgolfier

1832 et 1850 : Frachon

1882 : Guérimand

vers 1900 : Guérimand et Arnaud

milieu XXe siècle (probablement entre 1930 et 1940) : glacière de Voiron (Mr. Clet)

##### **Le personnel**

1815 : le moulin à papier fait travailler 18 ouvriers.

**Au sujet des papiers et des papeteries, consulter :**

SCHRAMBACH A. Le Pays Voironnais et la vallée du Guiers mort (massif de la Chartreuse). Ateliers et usines, architecture, évolution. 02 2012 95 pages 88 figures non édité

SCHRAMBACH A. Construire : textes et images 11 2011 67 pages 56 figures

SCHRAMBACH A. Pays Voironnais. Les vieux moulins à papier. Architecture. 01 2012 18 pages 16 figures non édité

M. PERRIN-TAILLAT A. SCHRAMBACH E. VERDEL. Le Voiron souterrain. Les voûtes de vieux moulins à papiers. Autrefois n°55 (AHPPV, Voiron) juin 2008

SCHRAMBACH A. La fabrication du papier dans les vallées autour du lac de Paladru La lettre de l'APHID n°32 octobre 2006

SCHRAMBACH A. Blanchir la pâte à papier : les moulins à kaolin et à pierre Chroniques Rivoises n°41 mai 2006

SCHRAMBACH A. FERRIERE L. Les papeteries dans la vallée de l'Hien à Saint-Victor-de-Cessieu. Naissance, évolution, déclin, adaptation. (1556 à 2000) Deux parties : histoire et techniques. 113 pages 2003 – 2008 non édité

SCHRAMBACH A. Les vallées autour du lac de Paladru. Les moulins à papier et les papeteries 05 2011 82 pages 80 figures non édité.